



papillons
blancs
du douaisis



RAPPORT D'ACTIVITES 2024



SOMMAIRE

Introduction.....	P4
Introduction en FALC.....	P5
Activité du Siège.....	P9
Gouvernance.....	P10
Dirigeance.....	P12
Commissions associatives permanentes.....	P14
Communication.....	P16
Systèmes d'Information.....	P17
Ressources Humaines.....	P18
Finances et gestion patrimoniale.....	P20
Innovation et promotion de la personne.....	P22
Activité en matière d'accompagnement des enfants, adolescents et jeunes majeurs.....	P25
EEAP « L'Adret ».....	P26
IME « Les Tournesols ».....	P27
IME « Jacques Masson ».....	P28
SESSAD « Le Chemin ».....	P29
SESSAD « Le Taquin ».....	P29
IME « La Vicoignette ».....	P30
SESSAD « Arc-en-Ciel ».....	P30
IME « Les Rouissoirs ».....	P31
PCPE.....	P31
EMAS.....	P31
Activité en matière d'accompagnement des adultes.....	P33
MAS « Les Cinq Terres ».....	P34
MAS « La Sensée ».....	P35
MAS « Le Chemin Vert ».....	P36
FAM « Jules Mousseron ».....	P37
SAJ « La Source ».....	P38
Foyer de Vie « Thérèse Olivier ».....	P39
Foyer Logement « François Castille ».....	P40
Résidences « Champvert » et « Polygone ».....	P41
SAVS.....	P42
SAMSAH.....	P43
SAAP.....	P43
Activités en matière d'inclusion socio-professionnelle.....	P45
ESAT du Raquet.....	P46
Entreprise Adaptée « La Cordée ».....	P47
DEAN.....	P48
PAS.....	P49
Glossaire.....	P51
Coordonnées de nos établissements.....	P55

L'introduction du rapport d'activité de l'année passée se terminait par un souhait : « les personnes handicapées et les aidants ont d'abord besoin de solutions concrètes par l'État et par le Département du Nord. »

Pour se faire, en 2025, nous avons négocié le renouvellement de nos conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens (CPOM) avec nos autorités de tarification et de contrôle. Le contexte économique vide les CPOM de toute ambition au point de parler de « CPOM socle » car leur finalité est réduite à servir uniquement de véhicule juridique pour le versement des financements.

Nous sommes donc très éloignés de la vocation que le législateur entendait donner en créant les CPOM car l'idée était de planifier sur 5 ans les différents projets, les moyens mobilisés et les modes d'évaluation. Or, nos CPOM ne prévoient rien de tels.

Côté Département du Nord, le FAM de Fenain et le foyer de vie de Somain restent sous dotés et donc déficitaires. Au mois de décembre 2024, nous avons été informés de l'arrêt brutal et injustifié du financement de notre service de soutien à la parentalité.

Côté État, l'ARS des Hauts-de-France a su agir en dehors des CPOM pour faire aboutir trois projets importants grâce au plan « 50 000 solutions » : la création de places SESSAD à Somain, l'ouverture d'une unité d'enseignement internalisé à Féchain et l'extension de six places d'accueil de jour à Cantin.

Le bilan de l'année 2025 est donc encourageant sur le plan des projets mais les personnes sans solution restent toujours aussi nombreuses dans le Douaisis.

Pour autant, la lecture du présent rapport d'activité prouve une nouvelle fois le dynamisme de notre vie associative qui a été ponctuée par de belles réussites pour les personnes accompagnées et pour les aidants familiaux.

Nous avons été particulièrement marqués par les fêtes de fin d'année qui ont été l'occasion de moments chaleureux et conviviaux.

Nous remercions sincèrement tous les professionnels pour leur implication quotidienne aux côtés des personnes handicapées et des aidants familiaux : leur professionnalisme est un élément central comme l'ont démontré les récentes évaluations externes dont les résultats ont été très positifs.

Claude HOCQUET
Président

Christian HILAIRE
Directeur Général

L'année dernière, l'association a présenté son **rapport d'activité**.



Le **rapport d'activité** est un document qui raconte ce qui s'est passé pendant une année dans l'association.



L'association a exprimé son souhait que l'État et le Département du Nord trouvent de vraies solutions :

- pour les personnes handicapées et
- pour les aidants.



Près de 8000 personnes en situation de handicap dans le Nord ne sont pas accompagnées :

- des enfants ne vont pas à l'école
- des adultes n'ont pas de travail, ou de structure d'accueil adaptée
- des familles sont épuisées de ses situations.



Depuis 2016, la loi impose les établissements médico-sociaux à signer des **CPOM**.



Un **CPOM** c'est un **C**ontrat **P**luriannuel d'**O**bjectifs et de **M**oyens.

Le CPOM est un contrat entre :

- l'association ou ses établissements qui accompagnent des personnes en situation de handicap

(**ESAT** : **E**tablissement et **S**ervice d'**A**ccompagnement par le **T**ravail, Foyer de vie par exemple) et

- des financeurs : ce sont ceux qui donnent de l'argent pour faire fonctionner les établissements (L'Etat, l'ARS Agence Régionale de le Santé, le Département,...)



papillons
blancs
du douaisis



ars
Agence Régionale de Santé

Nord
Département 59

Le CPOM est un contrat qui :

- aide l'établissement à bien fonctionner,
- donne l'argent nécessaire pour payer les professionnel et le matériel,
- fixe des objectifs pour que l'accompagnement soit meilleur,
- permet de préparer l'avenir.

Par exemple :

- Ajouter de nouvelles activités.
- Proposer des formations aux professionnels.
- Embaucher plus de personnel si besoin

Le CPOM est prévu pour 5 ans.



5 ans

Seulement, à cause de la situation économique actuelle :

- contraintes budgétaires et
- économies à réaliser,

les financeurs sont en difficulté pour donner l'argent nécessaire pour le bon fonctionnement de nos établissements.



Les objectifs fixés par le CPOM sont mis de côté et certains établissements doivent se débrouiller pour survivre.

Exemples de nos établissements :

- Le **FAM** de Fenain (**F**oyer d'**A**ccueil **M**édicalisé) et le foyer de vie de Somain sont **sous dotés**.

Sous dotés veut dire qu'ils n'ont pas assez d'argent ou de personnel pour bien s'occuper des personnes accompagnées.

- le financement de notre service de soutien à la parentalité a été arrêté sans explications.



Par contre, l'**ARS** (**A**gence **R**égional de **S**anté) a su mettre en place 3 projets importants sans l'aide du CPOM :

- des places supplémentaires ont été créées au SESSAD de Somain,
- une Unité d'enseignement internalisé a été créée à Féchain :
 - elle permet aux élèves en situation de handicap ou souffrant d'un trouble de santé invalidant :
 - de suivre un parcours scolaire,
 - d'avoir un **PPS** (**P**rojet **P**ersonnalisé de **S**colarisation)

Le PPS définit comment va se dérouler la scolarité des élèves et quels sont leurs besoins (matériels adaptés, accompagnement humain, aménagement des enseignements).

- ajout de 6 places d'accueil de jour à Cantin.

Sur le plan des projets, le bilan est encourageant **MAIS** il y a encore beaucoup de personnes sans solution dans le Douaisis.

Le président et le directeur général remercient tous les professionnels de l'association pour :

- leurs investissements auprès des personnes handicapées et des aidants familiaux,
- leurs professionnalismes reconnus grâce aux bons résultats des évaluations externes.



Activité du Siège de l'association

Le Siège social des Papillons Blancs du Douaisis, situé à Sin-le-Noble, réunit une partie des acteurs de notre vie associative : les adhérents, les administrateurs, les professionnels affectés au Siège et l'association des auto-représentants « Un Autre Regard ».

La Gouvernance

Les membres du conseil d'administration de l'association sont majoritairement des parents d'enfants présentant un handicap. Réunis en conseil d'administration, ils définissent les orientations politiques de l'association au travers du projet associatif.

Le Conseil d'Administration

des Papillons Blancs du Douaisis

Président

Claude Hocquet

Président Adjoint

Jean-Yves Machurez

Secrétaire

Michèle Desenfant

Secrétaire Adjointe

Claudie Laidet

Trésorière

Danièle Darnal

Trésorier Adjoint

Thierry Devaux

Membre du Bureau

Eddy Labenda

Membre du Bureau

Franck Bobkiewicz

Membre du Bureau

Grégory Fievet

Administratrice

Bénédicte Allier Duriez

Administratrice

Michèle Bar

Administratrice

Sandrine Boussemart

Administrateur

Bruno Decherf

Administratrice

Virginie Demuriez

Administrateur

Patrick Desmettre

Administratrice

Michèle Devred

Administratrice

Marina Dhinaut

Administrateur

Gilbert Frontini

Administratrice

Nathalie Montagne

Administratrice

Lynda Nolan

Administrateur

Philippe Pavie-Bonnefond

Administrateur

Laurent Vanderschelden

Au cours de l'année 2024, les 7 séances du Conseil d'Administration et les 6 séances du Bureau des Papillons Blancs du Douaisis ont permis de traiter un ensemble de sujets politiques et stratégiques pour l'association. Les débats et délibérations ont porté principalement sur les thématiques suivantes :

Gouvernance et pilotage associatif

- Adoption de la charte d'engagement des administrateurs ;
- Projet de modification des statuts ;
- Nomination d'un directeur général adjoint ;
- Suivi des travaux du projet associatif et stratégique « Cap 2030 » ;
- Rapports d'activité 2024.

Organisation et fonctionnement

- Réorganisation du fonctionnement des adhésions ;
- Réorganisation du service social associatif ;
- Création du Club des Entreprises Partenaires ;
- Adoption des critères associatifs d'admission des publics*.

Gestion financière, administrative et qualité

- Validation des rapports d'activité ;
- Présentation et la clôture des comptes ;
- Audit de la blanchisserie de l'ESAT ;
- Validation de projets d'établissement et de service ;
- Restitution des conseils de vie sociale (CVS).

Développement de l'offre et des services

- Projet de création d'une unité d'enseignement internalisé ;
- Création d'un atelier FALC à l'ESAT du Raquet.

*Critères prioritaires d'admission validés en CA le 8 juillet 2024

- Une notification MDPH en cours de validité,
- La volonté de la personne d'être accueillie au sein de l'ESMS envisagé,
- La corrélation de la demande d'admission avec l'agrément, avec le projet de service de l'ESMS,
- L'adéquation de notre offre de services en réponse aux besoins et aux attentes de la personne,
- La personne est déjà accompagnée au sein d'un ESMS des « Papillons Blancs » du Douaisis,
- La zone géographique : proximité des aidants, temps et coût du transport, autorité de contrôle et de tarification compétente,
- La volonté des représentants légaux (parents, aidants familiaux ou professionnels),
- La personne est sans solution (si autres critères respectés),
- La possibilité de prévoir une période d'observation avant de prononcer l'admission définitive,
- Le dossier est complet notamment en ce qui concerne le suivi médical de la personne,
- L'antériorité des (de la) demande(s) d'admission.

Le retour de l'Opération Brioches

En 2024, l'opération brioches, temps fort de la vie associative, a été reconduite avec succès, mobilisant adhérents, bénévoles et partenaires.

7879 brioches vendues en 2024 grâce aux efforts des bénévoles, des professionnels et à l'implication de nos partenaires.



La Dirigeance

Le comité de direction générale représente la Dirigeance de l'association : les administrateurs confient la mise en œuvre du projet associatif et stratégique au Directeur Général et à ses équipes qui le déclinent en plan stratégique.

En 2024, lors des 13 séances du Comité de direction générale, les débats et décisions ont porté principalement sur les sujets suivants :

Ressources humaines et gestion des effectifs

- Plan stratégique correctif « CDD/CDI » : création de 75 CDI ;
- Réorganisation de la journée d'accueil des nouveaux professionnels ;
- Mise en œuvre des Comptes Epargne Temps externalisés ;
- Validation du plan de formation 2025.

Conditions de travail et QVCT

- Organisation du télétravail ;
- Mise en œuvre d'une enquête sur la Qualité de vie et Conditions de travail et Risques Psycho-Sociaux ;
- Mise en place des « Vis ma vie » pour les professionnels de l'association.

Organisation et fonctions du support

- Réorganisation de la fonction paie au Siège ;
- Réorganisation des équipes « patrimoine/sécurité » ;
- Simplification du fonctionnement des fiches d'évènements indésirables.

Pilotage de projet et de la qualité

- Évaluation externe des ESMS financés par l'ARS Hauts-de-France ;
- Restructuration de la cuisine centrale associative ;
- Projet « ESMS numérique ».





Organigramme du Comité de Direction Générale

Siège social

Établissements et Services

papillons
blancs
du douaisis

Hamid Alt Bella
Directeur de l'innovation et de la
promotion de la personne

Valérie Barret
Responsable Communication

David Beugnietz
Directeur Général Adjoint

Stéphane Bonnet
Directeur Financier

Grégory Dessauvages
Directeur Patrimoine et Sécurité

Christian Hilaire
Directeur Général

Philippe Lamouret
Directeur des Systèmes
d'Information

Isabelle Le Beuan
Directrice des Ressources
Humaines

Accompagnement des enfants et des adolescents

Jérémy Cochetoux
Directeur
d'établissement
• IME La Vicotignette
• IME Les Roussolts
• SESSAD Arc-en-Ciel
• SESSAD Indigo
• PCPE, EMAS

Caroline Oger
Directrice
d'établissement
• IME Les Tournesols
• SESSAD Le Toquin

Amandine Prouteau
Directrice
d'établissement
• EEAP l'Adret

Franck Roux
Directeur
d'établissement
• IME Jacques Mosson
• SESSAD Le Chemin

Accompagnement à l'inclusion socio-professionnelle

Nathalie Collin
Directrice d'établissement
• Entreprise Adoptée La Cordée
• Emploi accompagné
• Appuis spécifiques

Yodann Lecuyer
Directeur d'établissement
• ESAT Le Raquet

Accompagnement des adultes

Valérie Corseaux
Directrice
d'établissement
• MAS Les Cinq Terres

Gautier Derambure
Directeur d'établissement
• MAS Le Chemin Vert

Caroline Oger (par intérim)
Directrice d'établissement
• Foyer de Vie Thérèse Olivier
• SAI La Source

Sébastien Picard
Directeur d'établissement
• FAM Jules Mousseron

David Beugnietz (par intérim)
Directeur d'établissement
• Résidences et habitat inclusif
(Champvert, Polygone, François
Castille)

Amandine Prouteau
Directrice d'établissement
• MAS La Sensee

Les commissions associatives permanentes

La vie associative des Papillons Blancs du Douaisis s'exprime à travers sept commissions associatives permanentes, présidées par des membres du Conseil d'Administration. Véritables lieux d'échanges, d'aide à la décision, de concertation et de propositions, ces commissions réunissent des professionnels, des administrateurs, et parfois des familles, des personnes accompagnées ainsi que des partenaires extérieurs.

L'année 2024 a été la seconde année de fonctionnement de ces commissions :

• Commission « Finance »

Présidée par Thierry DEVAUX

Les membres de la commission ont débattu du financement des revalorisations salariales, de la réorganisation de la direction financière, de l'audit des comptes de la SCI, de la gestion des caisses des résidents et de la clôture des comptes au 31/12/2023.

• Commission « Innovation »

Présidée par Claude HOCQUET

Les membres de la commission ont débattu du projet de création d'une unité d'enseignement internalisé, de l'extension de l'accueil de jour d'une MAS, de la création d'un atelier FALC et de la création d'un nouveau SESSAD « TSA ».

• Commission « Vie Associative »

Présidée par Gilbert FRONTINI

La commission a régulièrement rendu des avis sur des demandes d'adhésion de personnes désireuses de rejoindre notre association. Les membres de la commission ont également assuré l'organisation de « l'Opération brioches » qui s'est tenu en octobre 2024.

• Commission « Éthique »

Présidée par Claudie LAIDET

La commission a rendu un avis suite à une saisine portant sur un questionnaire relatif à l'accompagnement des personnes handicapées. La commission travaille également à la révision des valeurs fondamentales dans le cadre de notre futur projet associatif et stratégique.





« La vie associative est au cœur de notre action. Elle permet à chacun de s'impliquer, de contribuer aux décisions et de participer activement à la mission de l'association. »

● **Commission « Appel d'offres »**

Présidée par Franck BOBKIEWICZ

Les membres de la commission ont émis un avis sur le nouveau modèle économique de la cuisine centrale, la désignation des prestataires chargés de nous accompagner et sur la définition de la politique d'achat RSE.

● **Commission « Immobilière »**

Présidée par Grégory FIEVET

La commission a été associée à la réorganisation des équipes « patrimoine/sécurité » et au recrutement du directeur en charge de ce service. La commission s'est déplacée à l'IME d'Emerchicourt pour débiter les travaux de restructuration architecturale du site. Des réflexions ont également eu lieu quant à la recherche de nouveaux locaux pour les deux SESSAD de Douai.

● **Commission « Communication »**

Présidée par Claude HOCQUET

La commission a travaillé à la mise en place des référents communication, au nouveau slogan de l'association, à la préparation de tous les bulletins internes « être & faire » et au plan de communication sur les réseaux sociaux.

Communication



Organisation du service : une équipe renforcée

Le service qui s'est étoffé avec l'arrivée d'une assistante communication à temps plein au 1er mai 2024, est composé de : Valérie BARRET, responsable communication, Aurélie COURMONT, assistante communication et Redouane BAI, assistant communication (en alternance).

Communication interne : une nouvelle dynamique !

- Lancement d'une **newsletter interne à destination de tous les professionnels de l'association : Minute Papillons Pro'** avec 11 numéros en 2024. Passage

au format numérique en septembre 2024.

- Lancement de **Minute Papillons Adhérents** en avril 2024 (8 numéros).
- Création et animation du réseau de « Référénts communication » en établissement et services: 33 professionnels mobilisés, 3 réunions organisées.



Communication externe

- **Réseaux sociaux :**

> Lancement de TikTok en septembre (933 abonnés, 113 000 vues).
> Forte progression sur Facebook (+961 abonnés) et LinkedIn (+505 abonnés)

- Début des travaux de **refonte du site commercial de l'ESAT et EA**



Publications et évènementiel

- 3 numéros du magazine «Être & Faire», dont un numéro spécial « inclusion ».
- Organisation de nombreux évènements (Voeux, AG, Boucles de Gayant, passage du Flambeau Olympique, inaugurations, journée TIPS de l'accompagnement, séance de cinéma...

Un nouveau slogan pour l'association

Le nouveau slogan « D'un seul et même battement » symbolise **l'unité de l'association dans la diversité de l'accompagnement proposé au sein de ses établissements et services** pour les personnes en situation de handicap et leur famille. Ce slogan a été choisi lors d'un sondage ouvert à tous avec la participation des personnes accompagnées (27,5%), des familles (24%), des professionnels (32%), partenaires et élus du territoire. **848 personnes ont voté !**



En 2025, l'association poursuivra le développement de ses supports de communication dont la refonte du site internet ESAT/EA et la définition d'une stratégie de communication commerciale. Le développement du FALC (Facile à Lire et à Comprendre) sera renforcé. Plusieurs inaugurations rythmeront l'année sur le plan évènementiel.

Systemes d'Information

Une année de consolidation technologique et de transition numérique

Faits marquants 2024

- Finalisation des **changements d'opérateur fibre optique**, garantissant l'accès sécurisé aux Systèmes d'Information pour tous les établissements (Wifi invités, éducatifs, équipements)
- Démarche de **sécurisation contre les risques de cyberattaque** et déploiement des mises à jour critiques.
- Internalisation d'Applidis (accès applicatifs métier) sur 600 postes et migration de 800 téléphones vers un nouvel opérateur.
- **Déploiement du programme « ESMS Numérique »** : pilotage du projet, paramétrage d'IMAGO, accompagnement de 70 référents métiers, formations, suivi des indicateurs.

Enjeux majeurs 2025

- **Poursuite du programme « ESMS Numérique »** : accompagnement des établissements, suivi des cibles d'usage, ajustements des droits d'accès IMAGO.
- **Renouvellement et déploiement de matériels informatiques** : imprimantes multifonctions, postes utilisateurs, serveurs supplémentaires pour répondre à l'augmentation des besoins.
- **Contribution aux projets immobiliers numériques** : domotique, fibre optique, refonte des dispositifs « appels malades »...
- Accélération de la transformation numérique : développement de services dématérialisés (coffre-fort électronique, accès planning depuis l'extérieur, signatures électroniques).
- **Cybersécurité : sensibilisation des professionnels**, exercices de crise.
- Préparation à la facturation électronique et au renforcement de l'interopérabilité avec les autorités de tarification.



Typologie des salariés

73 % de femmes

27% d'hommes

43 ans Age moyen

8 ans Ancienneté moyenne

87/100 Index égalité
hommes /
femmes

14,11% Taux d'emploi de
personnes en
situation de handicap

Développement RH et formation

- Mise en œuvre du plan associatif de développement des compétences avec un budget global de 420 000 €, dont 75 000 € d'engagement pluriannuel (35 % dédiés aux actions qualifiantes).
- Le nombre d'heure de formation est en nette augmentation en 2024 (+6 218 heures) et du nombre de professionnels formés (685 en 2024 contre 436 en 2023)
- Réalisation de 106 sessions de formation (11 348 heures hors actions qualifiantes).
- Déploiement du « management co-responsable » à l'association.



Une forte diminution du recours à l'intérim

Passage du budget intérim de
712 000 € en 2023 à 452 229 € en 2024.

Organisation de la direction RH

Depuis septembre 2024, les équipes RH sont regroupées au siège de l'association à Sin-le-Noble, afin de renforcer l'efficacité collective et d'unifier les pratiques au sein de la direction.

Recrutement de 75 CDI supplémentaires

Dans une volonté affirmée de stabiliser les équipes et de garantir la qualité de l'accompagnement des publics accueillis, l'association a mené un projet intitulé « étude CDD/CDI ».

Ce projet s'est traduit par un audit croisé des établissements recourant massivement aux contrats courts. Il a abouti à la création de 75 postes en CDI, principalement dans les internats.

De nouvelles règles encadrant le recours aux CDD ont été instaurées à l'échelle associative et sont entrées en vigueur le 1er décembre 2024.

Un suivi par indicateurs, complété d'un bilan à un an, permettra d'en mesurer les effets et d'adapter les dispositifs si nécessaire. En parallèle, cette dynamique s'est accompagnée d'une forte activité de recrutement, avec 200 offres publiées sur l'année et plus de 10 000 candidatures traitées.



« Vis ma vie » : une expérience immersive au cœur des métiers de l'association

Lancé en septembre 2024, le projet « Vis ma vie » permet aux professionnels d'échanger leur poste le temps d'une journée pour mieux comprendre les métiers de leurs collègues, renforcer la cohésion et partager les bonnes

pratiques. Avec 82 demandes et un taux de réalisation de 71 %, l'initiative a rencontré un vif succès et sera reconduite en 2025.

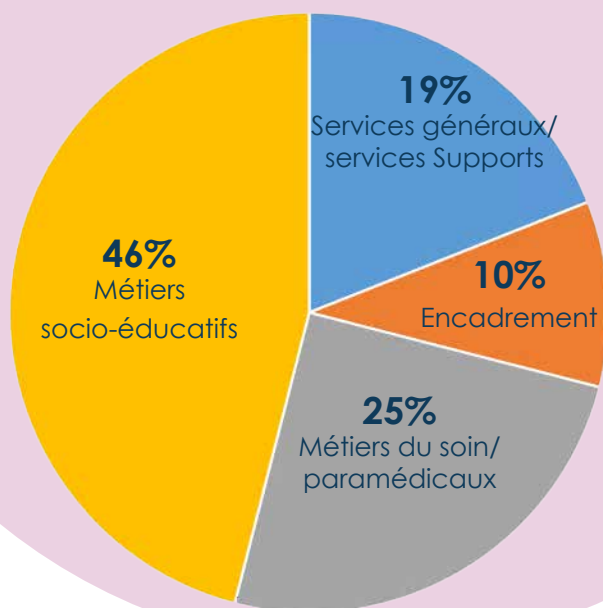




Qualité de vie et conditions de travail

- Des ateliers bien-être ont été proposés à tous les professionnels en janvier, février et octobre 2024 sous diverses thématiques : gestion du stress, gym du dos, sophrologie, communication bienveillante, gestes et postures, dette du sommeil, massage assis...
- L'association a engagé une **démarche structurée de prévention des risques psychosociaux et d'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail**. Cette démarche s'appuie sur une enquête menée par un comité de pilotage pluridisciplinaire, combinant une approche quantitative (questionnaire) et qualitative (ateliers thématiques collectifs). Les résultats de cette enquête permettront d'élaborer des préconisations ainsi qu'un plan d'action pour 2025, comprenant à la fois des actions transversales à l'échelle de l'association et des actions spécifiques à chaque établissement et service.

Répartition par filière professionnelle



Dialogue social

305 heures consacrées aux Instances Représentatives du Personnel

Les Négociations Annuelles Obligatoires associatives (dont EA) ont abouti à plusieurs accords signés :

- Egalité professionnelle
- Télétravail,
- Avenants sur les catégories objectives.

- Nombre d'heures d'absence pour arrêt maladie **en baisse** (moins 16 529 heures par rapport à 2023)
- Baisse du taux d'abstéisme (- 2,3 %)

Quelques projets phares en 2025

- Finalisation de la démarche d'intégration des salariés (avec une refonte du livret d'accueil effectuée en 2024)
- Formalisation de la démarche de gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP)
- SIRH : réflexion et reprise du projet
- Dématérialisation bulletin de paie



Un budget de 62 Millions d'Euros

Les contributions des financeurs et autres subventions d'exploitation ont été de 62 949 935 € contre 62 998 672 € en 2023

2024 a été une année structurante pour la Direction Finance et gestion Patrimoniale, marquée par une montée en puissance de ses fonctions de pilotage stratégique, d'optimisation contractuelle et de soutien opérationnel aux projets. L'année a également préparé les fondations d'outils et d'organisations plus robustes pour 2025.

Organisation des équipes

- Stabilisation et efficience de la nouvelle organisation de la Direction financière ;
- Réorganisation du service Patrimoine, avec renforcement des équipes ;
- Lancement d'un projet d'outil de gestion dédié pour améliorer le suivi technique du parc immobilier.

Pilotage budgétaire

- Accompagnement des directions d'établissement dans le suivi et la gestion de leur budget ;
- Aide à la prise de décision grâce à la garantie d'une transparence dans la transmission des informations à toutes les instances ;
- Finalisation des négociations CPOM avec le département et l'ARS ;
- Finalisation de l'étude des CDD/CDI ;
- Négociation de certains contrats associatifs (Energie, téléphonie, assurances).



La renégociation de certains contrats énergétiques ont permis des économies d'environ 482 000 €.

Travaux

- Emménagement du CSE à Emerchicourt ;
- Finalisation des travaux de l'espace pédagogique de l'IME Jacques Masson et de la résidence La Fontaine sur Montigny-en-Ostrevent.



Financement et CPOM

L'association perçoit, dans le cadre de sa mission d'utilité sociale, des financements de l' Agence régionale de Santé des Hauts-de-France (ARS), du Conseil Départemental du Nord et de la DREETS.

En ce qui concerne l'ARS, l'instruction interministérielle en date du 29 novembre 2024 vise essentiellement :

- à octroyer à l'association un crédit d'actualisation ;
- à financer la revalorisation des « oubliés du Ségur » en année pleine et un rattrapage partiel des mesures Laforcade des années antérieures ;
- à financer la création de l'Unité d'Enseignement Internalisé à l'EEAP de Féchain à compter du 1er septembre 2024 ;
- à financer l'ouverture de l'extension TSA de la MAS de Cantin au 1er décembre 2024 ;

Ainsi, le taux global des moyens alloués aux ESMS pour l'année 2024 s'élève à + 2.77 %.

Concernant le Conseil Départemental du Nord, l'arrêté du 21 novembre 2024 relatif à la campagne budgétaire des ESMS accueillant des personnes en situation de handicap vise aussi :

- à octroyer à l'association un crédit d'actualisation 2024 qui sera financé en 2025 ;
- à financer le point d'indice et les revalorisations Laforcade en année pleine ;
- à financer la création de la résidence La Fontaine à compter du 1er novembre 2024 ;
- à financer un rebasage budgétaire pour le FAM de Fenain qui sera financé en 2025 ;
- ne revalorise pas les « oubliés du Ségur » pour l'année complète.



Perspectives 2025...

L'année 2025 s'annonce comme une année de structuration renforcée et de montée en compétence avec, notamment :

- **Un renforcement des outils et méthodes de gestion** (Finalisation des procédures internes pour permettre la réalisation d'audits, modernisation des outils de gestion, etc.) ;
- **un pilotage économique et contrôle de gestion** (Développement d'une politique de prix consolidée pour l'ESAT et l'EA, renforcement du contrôle de gestion) ;
- **Une stratégie achats & RSE** ;
- **Une nouvelle organisation et pilotage patrimonial** (Arrivée du nouveau Directeur Patrimoine, lancement d'une nouvelle organisation du service, avec l'implantation des équipes à Montigny, déploiement de l'outil gestion centralisée des interventions techniques,) ;
- **En matière de travaux, quelques réalisations concrètes pour 2025 :**
 - Réfection de 40 salles de bain au FAM Jules Mousseron.
 - Réaménagement des locaux de la MAS de Cantin avec extension TSA.
 - Réflexion engagée sur la mise en conformité avec le décret tertiaire, dans une vision 2030.



CAP 2030 : construire l'avenir

Le nouveau projet associatif CAP 2030 définira les orientations politiques et axes de développement pour les cinq prochaines années, en lien avec les CPOM conclus avec l'État et le Département du Nord.

Promotion de la personne

Le service Innovation et Promotion de la personne a accompagné « Un Autre Regard », association d'auto-représentants composée de personnes en situation de handicap accompagnées par les Papillons Blancs du Douaisis :

17 réunions ont eu lieu avec les sujets suivants :

- Structuration de la gouvernance de l'association (rédaction règlement intérieur, révision des statuts) ;
- Préparation participation commission éthique et élection des participants ;
- Préparation participation groupe de travail valeurs fondamentales et élection des participants ;
- Recherche financement pour formation auto représentant ;



- Préparation et organisation de la rencontre « Un autre regard » avec le maire de Douai.

Le service a également soutenu L'association GEM (groupement d'entraide mutuelle) « Le Rebond ».

8 réunions sur l'année 2024 ont porté sur les sujets suivants :

- Organisation des activités ;
- Accompagnement pour les travaux de sécurisation des locaux ;
- Réécriture du règlement de fonctionnement ;
- Organisation de l'assemblée générale ;
- Politique salariale.



Rencontre d' « Un Autre Regard » avec le maire de Douai

Mercredi 29 mai, les membres de l'association « Un Autre Regard » ont eu l'opportunité de rencontrer le maire de Douai, Frédéric CHEREAU, à l'hôtel de ville.

Ils ont pu lui poser toutes les questions qu'ils souhaitaient. Cette rencontre exceptionnelle a été filmée et est disponible sur notre page YouTube.

Inspirée des « rencontres du papotin », une émission de télévision diffusée sur France 2, cette rencontre vise à favoriser l'inclusion et à changer le regard de la société sur les personnes en situation de handicap.



► Retrouvez la vidéo complète de cette rencontre en flashant le QR Code ci-contre



promotion de la personne

Qualité des établissements : une vaste campagne d'évaluation en 2024

L'année 2024 a représenté une étape majeure pour les établissements et services financés par l'Agence Régionale de Santé (ARS), avec la tenue des évaluations. Ce processus a mobilisé les équipes à travers plusieurs étapes : coordination avec le cabinet Stratélys, neuf réunions de cadrage, 103 actions d'accompagnement (visites à blanc, vérifications, audits), et l'accompagnement de 13 visites d'évaluation sur site, totalisant 28 journées.



Des résultats positifs !

Les résultats de cette campagne 2024 sont particulièrement positifs. Deux des trois chapitres évalués dépassent la moyenne nationale, et toutes les thématiques analysées – allant des droits de la personne à la politique RH, en passant par la fluidité des parcours – affichent des scores supérieurs à 3,5 sur 4. Parmi les points les plus remarquables, l'expression et la participation des personnes accompagnées obtiennent une note de 3,84 sur 4. La continuité et la fluidité des parcours atteignent 3,81 sur 4.

Autres faits marquants 2024

Prévention et évaluations : enquêtes de terrain sur la prévention de la maltraitance et sur le temps de scolarisation des enfants en attente de place.

Audits & analyses : audit de la blanchisserie, analyse quantitative des questionnaires CAP 2030 remplis par les personnes accompagnées, et étude de population consolidée pour l'ensemble des structures.

Convention CPAM Lille-Douai : signature d'un accord autour de l'utilisation de la plateforme Espace Partenaire, pour renforcer les échanges et simplifier les démarches.

Gestion documentaire : refonte la procédure d'admission, accompagnement des établissements

pour la formalisation du circuit du médicament, etc.

Gestion des risques : refonte de l'outil de signalement (fiche événement indésirable), amélioration du traitement des risques, et prospection d'un nouveau logiciel qualité.

Vaccination : organisation des campagnes grippe et COVID dans 9 structures – 114 professionnels vaccinés contre la grippe, 16 contre la COVID.

Innovation et ouverture : labellisation S3A et Cap'Handéo.

Coopération territoriale : animation de temps de coordination inter-établissements et obtention d'un ETP financé par le Conseil Départemental pour un chargé de mission dédié.

Parmi les perspectives 2025 : l'accompagnement des établissements dans la mise en œuvre des plans d'actions d'amélioration issus de l'évaluation HAS, la mise en place du DAMRI (outil d'auto-évaluation du risque infectieux), révision des plans de gestion de crise, réactualisation du diagnostic territoriale de l'offre médico-social sur le Douaisis.



L'activité en matière d'accompagnement des enfants, des adolescents et des jeunes majeurs

EEAP « L'Adret »

En chiffres...

- 61 enfants et adolescents accompagnés au cours de l'année 2024
- 9 admissions
- 7 sorties
- 82% de taux global d'occupation
- 13 ans de moyenne d'âge
- 2 jeunes adultes âgés de plus de 20 ans sont accompagnés dans le cadre de l'amendement CRETON.

Quelques faits marquants en 2024

- Un plateau technique de rééducation étoffé avec le recrutement d'une kinésithérapeute, d'un ergothérapeute et d'un psychologue ;
- Poursuite de la réorganisation du site « MAS et EEAP de Féchain » : service hôtellerie et logistique, service infirmier et service de nuit ;
- Evolution et sécurisation du circuit du médicament ;
- Augmentation et diversification des activités et animations proposées aux jeunes ;
- Une campagne de recrutement massive et une réorganisation des services suite à l'étude CDD/CDI.

Développement de la scolarisation pour des jeunes polyhandicapés

Le 2 septembre 2024, l'unité d'enseignement internalisé « La Piste aux étoiles » a ouvert ses portes pour 37 élèves de l'établissement.

2025 sera consacré au développement de ce projet avec l'inauguration, le conventionnement, la finalisation des évaluations et l'ouverture vers le milieu ordinaire).

► Découvrez la vidéo de présentation de ce projet destiné à offrir un enseignement adapté à des enfants polyhandicapés, en flashant le QR Code ci-contre



Le retour du géant Andy à Féchain

Avec la dissolution de l'association « Les Amis d'Andy », le géant Andy a rejoint les Papillons Blancs du Douaisis. Depuis le 4 septembre 2024, Andy a élu domicile à l'EEAP et à la MAS de Féchain et retrouve ainsi ses racines.



Perspectives 2025

- Développement de l'accueil temporaire et de l'accueil en semi-internat ;
- Développement des activités sportives et des séances de rééducation en balnéothérapie ;
- Poursuite des travaux engagés sur l'évaluation des profils de communication et le développement de la Communication Alternative Améliorée ;
- Développement du service de rééducation : médecin MPR, orthophoniste, kinésithérapeute, psychologue, éducateur sportif...
- Mise en place de groupes d'analyse de pratiques (en commençant par le groupe des acrobates), etc.

IME « Les Tournesols »

En 2024, l'IME « Les Tournesols » a poursuivi ses efforts d'adaptation et de qualité d'accompagnement sur l'ensemble de ses secteurs.

Faits marquants 2024

Secteur 1 (petite enfance)

Une réduction du nombre d'enfants accueillis (arrêt de la suractivité) a permis de renforcer l'encadrement et de réorganiser les groupes pour mieux répondre aux besoins des plus jeunes. Des activités spécifiques ont favorisé leur intégration. Un séjour a été organisé sur la Côte d'Opale et le projet de parentalité s'est poursuivi avec la participation active des familles.

Secteur 2 (enfance et adolescence)

L'accent a été mis sur la cohésion des groupes, avec des temps forts comme un loto familial, un concours de danse inclusive à Dunkerque, des initiations sportives (basket fauteuil), et des sorties culturelles. Un jeune a rejoint un établissement belge avec internat.

Secteur 3 (jeunes en insertion professionnelle)

Des réussites notables ont été enregistrées : obtention du CFG et d'un CAP cuisine par deux jeunes, et une participation primée à un concours culinaire (assiette gourmande). Le service de suite a également été renforcé par un nouveau recrutement.

À l'échelle de l'établissement

Une salle blanche a été créée pour les jeunes aux besoins complexes. Il a également décidé de ne pas accueillir, cette année, de jeunes avec TSA ou troubles graves du comportement en raison de contraintes structurelles et humaines. L'IME a pris part à plusieurs actions collectives : la marche « Septembre en Or », le passage du flambeau olympique, le CROSS inter-établissements, et les sessions de sécurité routière (ASSR 2).



Quelques projets pour 2025

L'année 2025 s'inscrit dans une dynamique d'ouverture, de professionnalisation et d'adaptation aux besoins croissants du public accueilli :

- Renforcement des partenariats pour favoriser l'inclusion sociale (ex. : CRA, CFA, restaurants, accueil séquentiel) ;
- Poursuite du projet parentalité, avec de nouvelles activités partagées familles-enfants ;
- Développement de groupes thématiques : vie affective et sexuelle ;
- Travaux à prévoir dans la salle Snoezelen, mise en pause temporaire de cet espace sensoriel ;
- Réflexion architecturale autour de l'accueil du futur SESSAD sur le site, etc.

IME « Jacques Masson »

Un nouvel espace pédagogique

L'IME a ouvert depuis septembre 2024, un nouvel espace pédagogique de 285 m² comprenant des classes, une bibliothèque, une salle informatique et une salle de jeux. Cet aménagement, longuement attendu, permet aux jeunes accueillis et aux professionnels de bénéficier de locaux adaptés à la scolarité mais aussi aux apprentissages cognitifs.

L'espace pédagogique a été inaugurée le 27 novembre, en présence de représentants de l'ARS, de la mairie, de l'Éducation nationale, des Papillons Blancs du Douaisis et de l'établissement.



Autres faits marquants en 2024

- Validation du projet d'établissement en Conseil d'administration ;
- **La formation continue reste une priorité** pour répondre aux besoins spécifiques des jeunes. Deux sessions ont été organisées en 2024, notamment autour de la gestion des comportements-problèmes ;
- **Hausse des réorientations pour les jeunes de plus de 20 ans** (amendement Creton) : 10 jeunes ont été orientés en 2024 sur 12 sorties. Toutefois, les solutions en structures adultes restent limitées, ce qui pose des difficultés croissantes ;
- Tensions importantes sur certains postes (cuisinier, infirmier, psychomotricien, éducateurs) ;
- **Renforcement des partenariats avec la municipalité** : utilisation d'équipements communaux, participation à des événements citoyens, implication du Maire dans la vie de l'établissement ;
- Poursuite des analyses de pratiques professionnelles avec un intervenant extérieur, contribuant à la prise de recul et à l'amélioration continue des pratiques éducatives.

Perspectives 2025

Une classe externalisée ouvrira à l'école Pasteur de Montigny-en-Ostrevent pour favoriser l'inclusion scolaire de quatre enfants. De nouvelles médiations verront le jour grâce à la libération de locaux, incluant des espaces dédiés à la ferme, à la musique, au bien-être et aux habiletés sociales.

Le projet de création d'un petit espace animalier est toujours en réflexion. Enfin, la poursuite des orientations vers le secteur adulte demeure prioritaire pour accueillir de plus jeunes enfants et réduire la moyenne d'âge au sein de la structure.

« Le Taquin »

Unis pour l'olympisme

Trois jeunes du SESSAD Le Taquin ont participé à la journée des classes olympiques, organisée par l'UNAPEI, le jeudi 7 juin 2024 au stade de Douchy-Les-Mines.

Kenzo, Kenny, Dorian et les élèves de la classe de CM1/CM2 de l'école Saint-Vincent de Paul ont testé le golf, l'athlétisme, le tennis, le volley assis, le basket fauteuil, la boccia, etc.

Après cette journée appréciée de tous, les jeunes ont pu partager leurs ressentis, exprimer leurs difficultés ou leurs intérêts pour les sports découverts.



2024 a également été marquée par :

- Des **rencontres avec les parents** pour les informer de l'évaluation du service et les interroger sur leur satisfaction par rapport au service ;
- L'**écriture du projet de service** en lien avec les retours et les préconisations de l'évaluation externe en y associant les familles.
- La création de **groupes de travail** sur différentes thématiques : accompagnement à la santé, inclusion sociale et professionnelle, admission et continuité du parcours.

Pour 2025

Déménagement du SESSAD à proximité de l'IME Les Tournesols.
Un projet de création d'un SESSAD Pro en cours de réflexion.

« Le Chemin »

Faits marquants 2024

- Validation du projet d'établissement ;
- Maintien de l'effectif à 58 jeunes pour un agrément de 48, malgré des tensions R ;
- **Enquête de satisfaction parents : 86 % de satisfaction générale** ; points à améliorer : liste d'attente, accessibilité, connaissance des ressources externes ;
- **Participation renforcée des familles** dans les réunions de projet, portes ouvertes et actions de co-construction ;
- **Inclusion scolaire et partenariats** : maintien des dispositifs scolaires inclusifs (DAAM, ULIS TSA), avec évaluations en fin d'année, sensibilisation au TSA dans les établissements scolaires fréquentés ;
- Réorganisation de la liste d'attente grâce à l'ouverture du SESSAD INDIGO, etc.

Perspectives 2025

- Projet de déménagement sur SESSAD (recherche de nouveaux locaux sur la commune de Douai) ;
- Mise en place d'un groupe de travail sur la fin de parcours SESSAD en lien avec les orientations / réflexion sur la dimension d'appui conseil durant 3 années après la fin du suivi. ;
- Diversification de la dynamique partenariale en lien avec le parcours des enfants suivis (projet culturel avec le Musée de la Chartreuse, projet cuisine avec un centre social, projet éveil musical, etc.) ;
- Fluidification des parcours de scolarisation en tant que « service ressource » : interventions directes (ex : sensibilisation dans les lieux de scolarisation), interventions auprès de l'EMAS et du dispositif RESPIR.

IME « La Vicoignette »

Un taux d'activité exceptionnel

156 jeunes accompagnés quotidiennement (agrément de 120 places), soit un taux d'occupation de 115,46 %.

Cette mobilisation témoigne d'un engagement fort à répondre aux besoins du territoire, en particulier auprès d'un public composé d'enfants et d'adolescents présentant des déficiences intellectuelles (DI), des troubles du spectre de l'autisme (TSA), parfois associés à des troubles sévères du comportement ou à une double vulnérabilité (protection de l'enfance / handicap).

Une offre diversifiée

L'IME propose un accompagnement en externat, en internat de semaine et de séjours de répit durant l'été, en partenariat avec la « Communauté 360 » pour les situations les plus complexes.

L'IME a également joué un rôle de plateforme



de transition, en accueillant de nombreux jeunes réorientés de l'IME Les Rouissoirs.

Par ailleurs, la dynamique partenariale s'est renforcée avec des collaborations étroites menées aux côtés de la MDPH, des établissements scolaires, de l'Éducation nationale, de Neurodev et des familles d'accueil.

Et pour 2025...

- Projet architectural de reconstruction du site "La Vicoignette" ;
- Le projet d'établissement sera redéfini dans le cadre du CPOM 2025–2030, avec une réponse consolidée autour des troubles TSA et DI ;
- L'accueil des jeunes en situation de double vulnérabilité sera renforcé via les internats d'été soutenus par la communauté 360 ;
- Articulation quotidienne entre l'Espace de Coordination des Accompagnements Médico-Sociaux, le SESSAD Arc-en-Ciel, le SESSAD Indigo, le PCPE et l'EMAS, dans une logique de parcours fluide et inclusif.

SESSAD « Arc-en-Ciel »

Faits marquants 2024

- Extension progressive à 52 jeunes accompagnés (Agrément de 53 en 2025) ;
- Renfort de l'équipe par le redéploiement de personnels issus de l'IME « Les Rouissoirs » ;
- Accompagnement renforcé en milieu ordinaire (SEGPA, ULIS, etc.).

Perspectives 2025

- Atteinte de l'agrément complet (53 places).
- Consolidation des parcours vers le scolaire ou le milieu protégé.
- Approfondissement de l'évaluation des besoins selon Serafin-PH.
- Création d'outils de coordination inter-services au sein du site Espace de Coordination des Accompagnements Médico-Sociaux.

IME «Les Rouissoirs»

Faits marquants 2024

- Poursuite de la transformation progressive de l'IME en plateforme ambulatoire ;
- Diminution du nombre de jeunes accompagnés : passage de 39 à 13. Réorientation réussie vers l'IME d'Émerchicourt, le SESSAD Arc-en-Ciel ou autres structures, en concertation avec les familles et l'Éducation nationale ;
- Montée en puissance du site de SOMAIN : Cohabitation avec le SESSAD DI, SESSAD TSA, PCPE et EMAS.

Perspectives 2025

- Fermeture définitive de l'IME au 1er août 2025.
- 100 % des jeunes auront une solution individualisée et cohérente.
- Finalisation de la transformation vers 53 places SESSAD (33 TSA / 20 DI).

PCPE

Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées

Faits marquants 2024

- 46 personnes accompagnés, dont 11 adultes et 35 enfants (Agréments pour 20 personnes) ;
- Diversité des profils : TSA, DI, troubles psy, polyhandicap.
- 13 solutions trouvées en ESMS (dont 5 en Belgique).
- 1 982 actes enregistrés.

Perspectives 2025

- **Demande d'extension du PCPE** pour répondre à une file d'attente croissante.
- Déploiement d'indicateurs qualité.
- Organisation de portes ouvertes et réunions d'information auprès des établissements partenaires.



EMAS

Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation

Faits marquants 2024

- 34 Réunions d'Équipe Éducative (REE) / 15 Équipes de Suivi de Scolarisation (ESS)
- 45 observations / 11 actions de sensibilisation / 68 appuis conseils
- 17 prestations directes auprès des élèves / 7 rencontres avec les représentants légaux
- Interventions rapides auprès des enseignants, ESS, conseils et outils concrets.
- Synergie totale avec le SESSAD Indigo, Arc-en-Ciel et le PCPE.
- Partenariat renforcé avec l'Éducation Nationale.

Perspective 2025

L'établissement poursuivra la pérennisation de la logique de parcours, avec l'EMAS comme porte d'entrée privilégiée vers les dispositifs adaptés.

Le déploiement d'outils d'évaluation partagés et l'amélioration de la traçabilité des interventions permettront un suivi renforcé et cohérent des accompagnements.



L'activité en matière d'accompagnement des adultes

MAS «Les Cinq Terres»

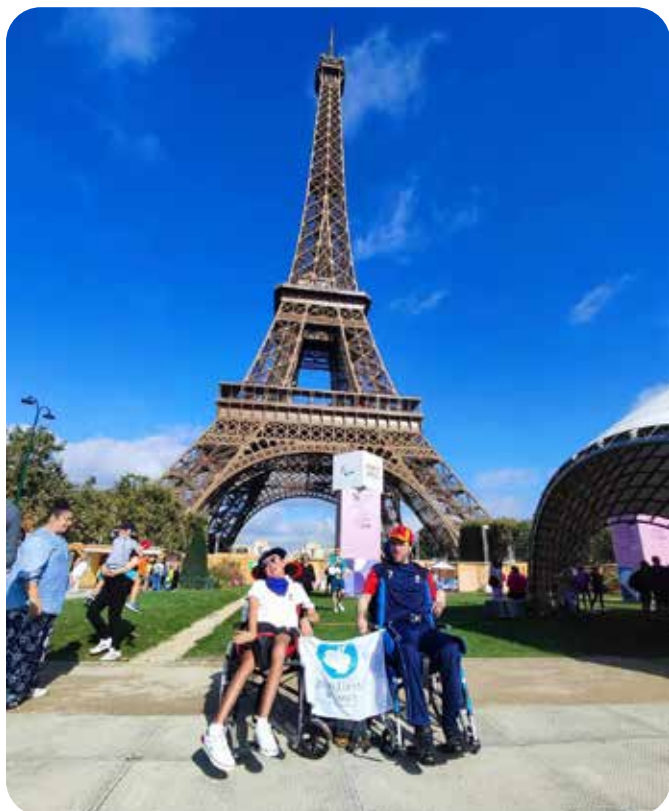
En chiffres

- **59 personnes accompagnées** sous différentes modalités : en internat, accueil de jour et accueil temporaire.
- **1 admission et 1 accueil d'urgence** au cours de l'année 2024.
- **498 nuitées ou journées** enregistrées.
- **5 périodes d'immersion** au titre du suivi de la liste d'attente.



Faits marquants 2024

- En juin 2024, la MAS a reçu l'autorisation pour le projet d'extension capacitaire avec 6 places d'accueil de jour pour adultes porteurs de troubles autistiques.
- Année 2024 marquée par de nombreuses activités permettant aux résidents de s'épanouir, de développer leurs compétences et de renforcer leur intégration sociale. Grâce à l'implication des équipes et des partenaires, chaque moment de vie aux Cinq Terres a été une occasion d'échanger, de découvrir et de partager, en témoigne la participation exceptionnelle pour 8 résidents aux Jeux Olympiques Paris 2024.
- Organisation d'événements consolidant les liens : apéro des familles, 6 ateliers pâtisserie, fête de l'évaluation, 4 cafés des professionnels.
- Entretien de la Maison : rénovation et aménagement des lieux de vie pour 2 maisons et 7 espaces de travail. Plantation de 40 arbres.



Perspectives 2025

En 2025, l'ouverture de 6 places d'Accueil de Jour pour adultes TSA marquera une étape importante. L'actualisation du projet d'établissement, avec en priorité l'écriture du projet de service dédié, permettra d'adapter l'offre aux besoins en santé, en vie sociale et en répit pour les aidants. L'accent sera mis sur la qualité de vie, l'autonomie, l'autodétermination et l'amélioration continue des parcours de soin et d'accompagnement (« le cure et le care »).

Les actions viseront à placer la personne au centre du dispositif, tout en soutenant les professionnels dans l'exercice de leur cœur de métier et en renforçant la relation de confiance avec les personnes accompagnées et leurs proches.

MAS « La Sensée »

L'établissement a accompagné 53 personnes au cours de l'année 2024 (3 admissions et 3 sorties), pour un taux global d'occupation de 95 %. La moyenne d'âge en 2024 est de 46 ans, 70 % des personnes ont plus de 40 ans et 56% ont plus de 50 ans.

Faits marquants 2024

- L'augmentation et la diversification des activités et animations proposées aux personnes accompagnées.
- L'évolution du circuit du médicament (préparation et administration).
- La poursuite de la participation aux réunions de synthèses de la personne accompagnée, de sa famille et/ou de ses représentants légaux.
- La poursuite de la réorganisation site avec le service hôtellerie et logistique, le service infirmier et le service de nuit.
- Un service « encadrement / direction » au complet et stabilisé.
- Un plateau technique de rééducation étoffé avec le recrutement d'une ergothérapeute et d'un psychologue.
- Election d'une personne accompagnée comme président au CVS de la MAS, co-présidence assurée par un représentant des familles.



Le facteur est passé...

Au cours de l'année 2024, trois résidentes de la Maison d'Accueil Spécialisée de Féchain ont reçu les clés de leurs boîtes aux lettres nominatives. Cette démarche vise à permettre à ces personnes en situation de handicap de gérer plus facilement leur courrier et d'accéder à leur propre espace de communication.

Cet événement, marquant pour les résidentes et leurs proches, symbolise bien plus qu'une simple remise de clés. Il représente un pas significatif vers l'autonomie et la reconnaissance de la personne handicapée dans la société. En effet, en leur offrant la possibilité de recevoir directement leur courrier et leurs abonnements, Les Papillons Blancs du Douaisis œuvrent à la valorisation et au respect des droits fondamentaux de chaque individu, quel que soit son handicap.

Perspectives 2025

- Ecriture d'un pré-projet dans le cadre de l'accueil temporaire ;
- Mise en place d'un projet avec le maintien des apprentissages scolaires en secteur adulte ;
- Développement du service de rééducation : médecin MPR, psychologue, éducateur sportif ;
- Réalisation d'une enquête de satisfaction auprès des familles et représentants légaux des personnes accompagnées (dernier semestre 2025) ;
- Commission sécurité de l'établissement (26 juin 2025), etc.

MAS « Le Chemin Vert »

- **3 admissions et 4 sorties** (dont un retour au domicile familial après 2 années passées sur la structure)
- **Taux d'occupation : 95.08%** (légère baisse par rapport aux autres années qui s'explique par le fait d'avoir rénové 8 chambres au cours de l'année).



En 2024, la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) « Le Chemin Vert » à Dechy a célébré ses 10 ans d'existence. L'événement, organisé le 23 mai, a réuni résidents, familles, personnels, élus et partenaires dans une ambiance conviviale et émotive.

Créée à la suite d'un projet lancé à la fin des années 2000 par l'association « Les Papillons Blancs du Douaisis », la MAS répondait à un besoin accru d'accompagnement médicalisé pour les personnes en situation de polyhandicap. Implantée près du Centre Hospitalier de Douai, elle permet une meilleure articulation entre soins médicaux et inclusion sociale.

Depuis son ouverture, l'établissement a accueilli 86 personnes. « La MAS de Dechy est bien plus qu'un simple établissement : elle est la maison des personnes accompagnées, un lieu de réconfort, de soins, d'animation et de vie » déclare Gautier DERAMBURE, son directeur.

Un lieu de vie dynamique

La MAS « Le Chemin Vert » propose une vie rythmée par de nombreuses animations : carnaval, chasse au trésor, Halloween, marché de Noël, ainsi que des ateliers réguliers en partenariat avec des intervenants extérieurs (médiation animale, socio-esthétique, contes, musique...).

Les résidents ont participé aussi à des sorties marquantes comme les Boucles de Gayant, les Jeux Olympiques de Paris 2024, et ont bénéficié de deux séjours adaptés encadrés par les professionnels de l'établissement.

Côté médical, 296 consultations avec des spécialistes ont été assurées (dont 142 directement sur place), en plus de 965 consultations du médecin traitant.

Évolutions de l'organisation et des locaux

Le service éducatif a été repensé : les moniteurs-éducateurs se consacrent désormais exclusivement à l'animation du quotidien. Une maîtresse de maison a également été recrutée pour renforcer l'encadrement. Des aménagements ont amélioré le cadre de vie : pergolas sur les terrasses, kiosque dans le jardin, et rénovation de 8 chambres.

En 2025, la MAS prévoit de renforcer ses animations (sport adapté, sophrologie), développer les partenariats et échanges inter-établissements, diversifier son offre (notamment à domicile), améliorer la communication et l'inclusion des résidents, finaliser ses recrutements, poursuivre l'aménagement des locaux, et mettre en œuvre les actions issues des évaluations qualité.

FAM « Jules Mousseron »

Le FAM Jules Mousseron, situé sur la commune de Fenain, a un agrément de 38 places en internat permanent, 2 places en accueil temporaire et 5 places en accueil de jour.

Réorganisation des activités éducatives

En 2024, l'équipe a engagé une réorganisation du fonctionnement des activités, avec la mise en place d'un planning éducatif cyclique qui sera finalisé en 2025. Ce travail s'est appuyé sur un recensement des activités existantes, des propositions de nouvelles actions via des fiches projet, et leur articulation avec les projets personnalisés des résidents.

Renforcement de l'inclusivité et ouverture vers l'extérieur

L'établissement a poursuivi ses efforts en matière d'inclusion, en renforçant la dimension participative de sa kermesse annuelle (avec résidents, familles, voisins, élus...), et en favorisant des sorties inclusives (parcs d'attractions, spectacles, etc.).

Renforcement des équipes et montée en compétences

L'année a été marquée par un renforcement de l'équipe d'accompagnement avec le recrutement de 5 professionnels (3 AMP, 1 aide-soignante, 1 infirmière-diététicienne), l'augmentation du temps de travail de certains agents (infirmière, psychologue, cuisinier), et l'arrivée d'une assistante sociale à temps plein. Ces mesures visent à réduire le recours à des intervenants extérieurs tout en augmentant les compétences internes.

Évaluation de la qualité et plan d'amélioration

Une évaluation de la qualité a été menée en février 2024 selon le référentiel de la HAS. Les résultats ont été positifs, avec seulement deux critères impératifs notés à 3/4. Cette démarche a conduit à l'élaboration d'un plan d'action prioritaire pour atteindre les objectifs manquants et à la planification d'un programme d'amélioration sur 5 ans.



En 2025, le FAM entame une nouvelle phase de transformation avec des travaux de rénovation pour adapter les locaux à un public vieillissant (réfection des sols, climatisation des salles de vie).

Une réorganisation des équipes sera mise en place en septembre, fondée sur les souhaits et compétences des professionnels.

Côté soins, la collaboration avec le DAC se poursuit pour renforcer les partenariats médicaux. Des projets d'éducation à la santé autour du « bien vieillir », de l'hygiène et de l'alimentation seront développés. Enfin, l'élaboration du projet d'établissement 2025-2030 se finalise autour de quatre axes : ouverture vers l'extérieur, développement des activités éducatives, adaptation au vieillissement, et qualité de l'alimentation.

SAJ « La Source »

Le Service d'Accueil de Jour a pour mission principale d'accompagner des adultes de 20 à 60 et plus, en situation de déficience intellectuelle légère ou moyenne (agrément pour 64 personnes accompagnées) dans leur développement personnel et social.

L'année écoulée a été marquée par de nouvelles initiatives favorisant l'inclusion sociale et une participation active sur le territoire, en renforçant le lien entre les personnes accueillies et leur environnement.

Brocante

Une des actions phares de l'année 2024 a été l'organisation d'une brocante de quartier en coopération avec la mairie de Montigny-en-Ostrevent, une association locale (l'association Les Automnales) et les habitants du territoire, ce qui a permis le renforcement des interactions sociales : échanges entre les usagers, les professionnels et les habitants, valorisation des réalisations des résidents, des compétences et de l'engagement des professionnel(le)s.



Activités variées et adaptées

Au-delà de cet évènement, le SAJ a poursuivi la mise en place d'un large éventail d'activités adaptées aux besoins et aux aspirations des personnes accueillies : activités manuelles et artistiques (avec une 1ère représentation de théâtre), sportives (favorisant le bien-être et motricité), activités favorisant le développement des autonomies en facilitant l'acquisition d'outils permettant la compréhension et la communication.



Renforcement des compétences professionnelles

Au cours de l'année 2024, Les compétences des professionnels du SAJ ont été renforcées afin d'accompagner toujours plus efficacement et avec bienveillance les personnes adultes déficientes, notamment sur les thématiques de la vie affective et relationnelle. Un groupe a travaillé sur le langage facile à lire et à comprendre (FALC) avec le service Innovation et promotion de la

personne de l'association, permettant d'améliorer la communication et de faciliter l'accès à l'information pour les usagers. Par ailleurs, des professionnels ont été formés à la compréhension et à la gestion des comportements violents ou agressifs, souvent liés à des besoins non exprimés ou à des frustrations.

L'ambition 2025 est de consolider la dynamique inclusive et participative du SAJ tout en explorant de nouvelles voies pour un accompagnement toujours plus enrichissant et adapté. Par exemple : le développement d'ateliers itinérants dans des lieux publics (bibliothèques, EHPAD... etc.) pour sensibiliser et impliquer la population locale. 2025 sera une année dédiée à la mise en œuvre du projet d'établissement validé en 2024 par le Conseil d'Administration.

Foyer de vie «Thérèse Olivier»

L'année 2024 a marqué un renforcement de l'engagement en faveur de parcours individualisés, adaptés aux besoins spécifiques des résidents en situation de déficience intellectuelle.

Un vieillissement des résidents

6 résidents (sur 43 accueillis en hébergement permanent à la résidence Thérèse OLIVIER) ont 60 et +, soit 13.95 %. En plus de ces 8 résidents, nous comptabilisons 3 orientations vers une MAS et 4 orientations vers FAM. Au-delà de l'âge, le vieillissement apparaissant de manière plus précoce chez les personnes en situation de déficience, de nombreux résidents (12) ont besoin d'un accompagnement physique pour l'aide à la toilette allant jusqu'au « nursing » pour certains d'entre eux.

Ce vieillissement des résidents représente 46.51 % de l'effectif de la résidence Thérèse OLIVIER.

Cinq résidents ont quitté le foyer : l'un a intégré un ESAT et une résidence d'hébergement à Douai ; un autre a rejoint un établissement plus adapté dans son département d'origine, dans l'Aisne, afin de se rapprocher de sa famille. Deux résidents ont été orientés vers un EHPAD.

L'année a également été marquée par le décès de la doyenne, âgée de 70 ans, victime d'un arrêt cardiaque lors d'un séjour organisé par l'unité de vie Bambou. Elle aura profité jusqu'au bout de son accompagnement.

Une nouvelle étape vers des parcours de vie adaptés

L'année 2024 a marqué une étape significative pour la vie du foyer de vie par l'ouverture de la résidence « La fontaine » en novembre 2024 sur le site de Montigny-en-Ostrevent. Cette résidence peut accueillir 14 habitants (13 en accueil permanent et 1 logement destiné à de l'accueil permanent). Cette ouverture vient consolider la mise en œuvre de parcours adaptés pour les personnes que nous accompagnons : 5 résidents des unités de vie Colibri et Bambou ont pu intégrer, conformément à leur demande, la résidence « La fontaine ».

Cette nouvelle résidence a par ailleurs accueilli 4 résidents retraités d'ESAT, inscrivant leur admission dans un parcours adapté d'un « avenir après l'ESAT » et 3 personnes du Service d'Accueil de Jour la Source dans la continuité de leur accueil temporaire auprès de la résidence Thérèse Olivier.



En 2025, l'établissement mettra en œuvre son projet validé en 2024 et poursuivra le plan d'amélioration issu de l'évaluation externe de janvier. Face au manque de places en MAS, une adaptation des unités de vie pour les personnes vieillissantes est engagée, notamment sur les unités Marronnier et Jasmin, en collaboration avec le CH de Somain et une infirmière en pratiques avancées en gériatrie. Si l'accompagnement du vieillissement progresse, celui des résidents avec troubles psychiatriques reste plus difficile, en raison de partenariats spécialisés encore limités. Les actions visent à consolider les avancées, optimiser l'accompagnement et renforcer les compétences des équipes.

Foyer logement « François Castille »

« On parle d'habitat inclusif, nous y sommes déjà et depuis longtemps »

David Beugniet, directeur général adjoint des Papillons Blancs du Douaisis.



Bien que l'agrément administratif attribue le statut de « Foyer Logement », le terme de « foyer » reste souvent connoté négativement. En réalité, seul l'agrément correspond encore à cette désignation.

Il y a plus de vingt ans, les personnes accompagnées résidaient dans un même immeuble, avec un bureau éducatif situé au rez-de-chaussée. Depuis, l'accompagnement a évolué pour répondre aux besoins et attentes des personnes, notamment leur désir d'une plus grande autonomie.

Aujourd'hui, le « Foyer Logement » est réparti dans des logements de droit commun sur l'ensemble du territoire du Douaisis. Les personnes accueillent les professionnels à leur domicile. Si cette organisation permet plus de liberté, elle s'accompagne également d'un besoin exprimé de sécurité, notamment à travers :

- une présence humaine 24h/24 et 7j/7 dans le cadre d'un accompagnement à domicile ;
- une présence éducative physique de 7h à 22h, y compris les week-ends et jours fériés

Faits marquants 2024

- **Le vieillissement des personnes accompagnées** est de plus en plus marquant avec des pathologies importantes (accompagnement à la fin de vie, maladie grave incurable comme le cancer). L'accompagnement aux soins s'intensifie, malgré une compétence relevant du Conseil Départemental ;
- L'accompagnement évolue également en réponse aux transformations sociétales : recours à la PMA, transition de genre, aspiration à la parentalité, émergence de familles monoparentales ou encore situations de maltraitance conjugale ;
- Les colloques se multiplient autour de ces thématiques liées aux mutations sociales ;
- Certains parents accompagnés ont vu leurs enfants placés ;
- Un travail de proximité est engagé avec les associations de quartier et les partenaires sociaux pour favoriser l'inclusion.

Agrément : 46 places ;
Au 31/12/2024 : 46 personnes accompagnées ;
Liste d'attente : 26 personnes ;
5 Entrées et 5 sorties (2 en milieu ordinaire, 1 SAVS en région lilloise, 1 décès, 1 non autorisation financeur).

Perspectives 2025

- Poursuivre l'adaptation du service, aux évolutions du public accueilli ;
- Accentuer le partenariat avec les systèmes de santé mentale, par le biais d'initiatives de sensibilisation et de rencontre ;
- Mieux travailler en réseaux (redéfinir la place des partenaires et les interactions) ;
- Retravailler le règlement de fonctionnement (bien délimiter le champ de compétence du service) ;
- Redéfinir l'identité du service et de son appellation : proposition du SAED, Service d'Accompagnement Educatif à Domicile ;
- L'arrivée d'un nouveau directeur doit amener une autre approche et une nouvelle dynamique pour accompagner cette nouvelle transformation de l'offre , etc.

Résidences « Polygone » et « Champvert »

Implantées à Douai, les deux résidences ont pour objet d'accompagner des personnes en situation de travail ou inscrites dans un projet d'inclusion professionnelle (double orientation Esat/foyer d'hébergement).

Elles sont accueillies soit sous un mode « collectif » ou sous un mode « de collocation » dont les apprentissages avec les plus autonomes doivent permettre une passerelle vers un logement de droit commun.

Une approche inclusive des accompagnements

Toutes les activités éducatives sont réalisées avec des partenaires externes présents dans le droit commun :

- **L'inclusion par le sport** : foot en salle, boxe santé plus, aquaforme, boucles de Gayant, poursuite du partenariat avec le club de tennis de table de Roost-Warendin, participation au Mud Girl Run, etc.
- **L'inclusion par le jeu** : accompagnement au karting, bowling, bar gaming.
- Organisation de séjours en autonomie (en camping, transfert à Marseille), etc.

Actions réfléchies qui permettent de tendre vers une meilleure autonomie

- Ateliers sur la gestion budgétaire ;
- Développement de la mise en place du pilulier connecté ;
- Utiliser l'outil numérique pour les apprentissages (lessives, repas) ;
- Expression et participation de la personne accompagnée: participation à la réécriture du règlement de fonctionnement en FALC ;
- Sensibilisation sur les droits et devoirs avec la participation de la police (addictions, dangers des réseaux sociaux, sécurité routière...

Agrément : 69 places ;

Au 31/12/2024 : 52 personnes accompagnées ;

Taux d'activité moyen de 81% durant l'année ;
9 Entrées et 14 sorties (vers Foyer de Vie, famille, en autonomie, FAM, etc.) ;

Accueil de 33 stagiaires ;

60 personnes accueillies en moyenne.



La journée « les TIPS de l'accompagnement » organisée le 10 octobre à Champvert a permis de faire découvrir les conseils et astuces qui font la différence dans l'accompagnement des adultes en situation de handicap en résidences d'hébergement.

Une collaboration optimisée

- Mise en place des nouveaux horaires travaillés avec les équipes éducatives ;
- Expérimentation d'un renfort dans l'équipe du Service d'accompagnement à Visée Inclusive pour un accompagnement innovant efficient ;
- Un travail en partenariat avec les autres structures des Papillons Blancs du Douaisis qui a permis à plusieurs personnes une continuité et une fluidité dans leurs parcours.

Pour 2025...

- Recrutement d'un(e) nouveau(elle) directeur(trice) ;
- Mettre en place une commission d'admission unique ;
- Etudes de population, besoins d'autonomie, dialogues de gestion, synergies avec les équipes de direction des IME, des ESAT, du Foyer de Vie, du SAJ, ... vont permettre d'ajuster l'offre de services ainsi que la réécriture du projet d'établissements ou de services., etc.

Les missions du **Service d'Accompagnement à la Vie Sociale** se réalisent en milieu ordinaire, au domicile des personnes accompagnées pour :

- Favoriser l'autonomie des personnes accompagnées en leur apportant un soutien adapté dans les actes de la vie quotidienne, l'insertion sociale et professionnelle, ainsi que l'accès aux droits et aux loisirs ;
- Maintenir et/ou développer des formes d'autonomie que ce soit dans le logement, dans la vie sociale et de l'inscription dans un réseau social repéré et de proximité.

Faits marquants 2024

Le SAVS a renforcé son action en développant son partenariat avec les structures locales et internes à l'Association (associations, entreprises, collectivités, services sociaux, ...)

- Amélioration significative des appuis et soutien à l'insertion sociale et/ou professionnelle ;
- Deux regroupements collectifs conviviaux ont été organisés pour rompre avec l'isolement autour de la thématique de l'accès à la citoyenneté notamment ;



Bilan 2024

- 78 personnes ont bénéficié d'un accompagnement du Service ;
- 11 personnes ont adhéré cette année ;
- 10 personnes sont sorties du dispositif : ces personnes n'adhèrent plus au projet d'accompagnement ou ont acquis suffisamment d'autonomie et ne souhaitent plus être accompagnées, les objectifs étant atteints.

- Organisation de cafés Rencontre et de séjours de vacances (Gestion du Temps libre) ;
- Ma SANTE 2.0 : sensibilisation à la prise en compte de la santé au quotidien (marche, équilibre alimentaire...) ;
- Constat d'une augmentation des personnes porteuses de troubles psychiques ainsi que personnes vieillissantes : nécessité d'accompagner les professionnels (accompagnement à la santé, modes de communication adaptés), etc.



Perspectives 2025

- Formation / sensibilisation à l'autisme, troubles psychiques, vieillissement des personnes déficientes intellectuelles ;
- Réécriture du projet de service, transformation de l'offre (extension de places) ;
- Mise en œuvre d'un questionnaire de satisfaction et d'un registre de doléances et de plaintes ;
- Organiser des jeux citoyens (comment parler des sujets difficiles), etc.

samsa

Le **Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés accompagne** 10 personnes relevant du Trouble du Spectre Autistique. Proposer un accompagnement personnalisé, favorisant l'autonomie et la participation sociale des personnes accompagnées (gestion du quotidien, accès aux droits, vie sociale, coordination des soins, ...) :

- Soutien aux familles et aidants ;
- Travail d'insertion professionnelle et occupationnelle en partenariat avec des structures adaptées. (ESAT, Mission Locale, service d'insertion, lycées, ...).

Faits marquants 2024

- Création de synergies entre les professionnels du médico-social, du sanitaire et du secteur de l'emploi ;
- Nette amélioration de la qualité de vie des bénéficiaires et de leurs proches ;
- Une équipe pluridisciplinaire formée aux spécificités du TSA, composée d'un éducateur spécialisé, d'un psychologue, d'une assistante sociale, d'une infirmière. Une équipe compliquée à installer pour réussir la montée en compétences, etc.

Perspectives 2025

- Renforcement du réseau partenarial ;
- Augmentation de la capacité d'accueil en fonction des besoins identifiés : extension de 5 places demandée dans le cadre des « 50 000 solutions » ;
- Développement d'ateliers collectifs et d'outils numériques pour optimiser l'accompagnement ;
- Des ajustements nécessaires pour optimiser l'offre de services.

saap

Le **Service d'Aide et d'Accompagnement à la Parentalité**, a été créé en 2017 dans le but de soutenir la parentalité auprès des personnes présentant une déficience intellectuelle.

Faits marquants 2024

- Rencontres inter-SAAP et « Vie de maman » (libérer la parole sur les violences conjugales) ;
- Formation avec AGAP Formation sur la prévention des accidents domestiques auprès de 10 parents ;
- Organisation d'évènements conviviaux pour créer du lien entre les familles (gouter de Noël, barbecue) ;
- « Le Cri d'Alarme » du SAAP publié dans « Etre et Faire » afin d'alerter sur les besoins et les difficultés du service ;
- Décision volontariste de renforcer par une CESF depuis 01/12/24 (pour 4 mois) ;
- Décembre 2024 : annonce brutale du Département de l'arrêt des financements.

Le service accompagne 12 familles pour un territoire qui comporte 64 communes.

Au 31/12/2024 : 15 familles accompagnées (19 enfants concernés) ; 9 accompagnements anténataux ;
Liste d'attente : 5 familles.

Perspectives 2025

- Prolongation du financement jusqu'au 31 mars 2025, suspension de l'AAP Cap Parents, PCH Parentalité, etc ...
- Décision du C.A de maintenir l'activité en 2025 et 2026 ;
- Formalisation du projet de service ;
- Renforcer le partenariat avec les services de l'ASE ;
- Favoriser la paire-aidance, etc.



L'activité en matière d'accompagnement d'inclusion socio-professionnelle

ESAT du Raquet

L'année 2024 marque une dynamique positive pour l'ESAT Le Raquet, avec des objectifs atteints, voire dépassés, malgré un contexte économique peu favorable.

L'établissement s'est distingué par la qualité de son accompagnement, confirmée par une évaluation externe très favorable (notes proches de 4/4 sur l'ensemble des chapitres).

L'ESAT a par ailleurs renouvelé sa certification ISO 9001, avec quelques pistes d'amélioration à suivre. Un point d'attention a été identifié sur la sécurité, avec certaines situations de travail à risques, ce qui a conduit au lancement d'un plan d'actions spécifique par activité.

Un nouveau modèle économique de la cuisine centrale

L'association a revu le modèle économique de la cuisine centrale en engageant un processus d'internalisation et d'autonomisation. Suite à un appel d'offres lancé cet été, la société ELIOR, a été retenue pour assister techniquement la Cuisine Centrale.

Ainsi, dès le 2 décembre 2024, les travailleurs et professionnels de l'ESAT, avec l'assistance d'ELIOR, prendront en charge directement la production des 1 900 repas par jour et leur livraison



dans nos 25 établissements ainsi qu'auprès de nos partenaires externes (dont les centres hospitaliers de Somain et de Douai).

L'objectif ? Améliorer la qualité des repas, renforcer l'inclusion socioprofessionnelle des travailleurs, et développer nos activités commerciales externes.

Sur le plan économique

L'activité globale a dépassé les prévisions, atteignant 7,237 M€. Malgré un léger recul dans l'acquisition de marchés (383k€ vs. 478k€ prévus), l'établissement a su compenser cette baisse sans perte réelle de chiffre d'affaires.

Un nouvel atelier dédié à la transcription en FALC

Depuis octobre 2024, l'ESAT du Raquet a développé une nouvelle activité : la transcription de documents en FALC (Facile à Lire et à Comprendre). Cet atelier, animé par une monitrice éducatrice et composé de six travailleurs en situation de handicap, s'est d'abord concentré sur la prise en main des outils et l'adaptation de documents internes à l'association et à ses établissements. Après cette phase de lancement, l'année 2025 marquera une nouvelle étape : le déploiement d'une offre de service à destination des entreprises, collectivités et organismes souhaitant rendre leurs informations accessibles au plus grand nombre.



Cap sur 2025

L'année à venir s'annonce riche en projets :

- Pilotage et mise en œuvre du nouveau modèle de restauration ;
- Renforcement de la sécurité au travail ;
- Déploiement du carnet de parcours pour les travailleurs ;
- Promotion de la citoyenneté et de la participation active ;

46 • Développement de nouvelles compétences pour les professionnels dans ce contexte évolutif.

Entreprise Adaptée «La Cordée»



2024, une année pleine de défis

L'EA La Cordée a enregistré un chiffre d'affaires global de 1,89 M€, en légère baisse de 2,9 % par rapport à 2023, mais bien moins importante que prévu. Cette stabilité relative s'explique par une prospection commerciale dynamique ayant permis de compenser la perte de chiffre d'affaires liée à l'arrêt de certains partenariats.

Malgré ces évolutions, l'activité a dépassé ses objectifs commerciaux, atteignant 103 % de taux de réalisation, soit 54 K€ au-delà des prévisions. Le résultat net réel s'élève à 280 K€, soit un taux de rentabilité de 14,81 %, en partie lié à des postes vacants sur l'année (encadrement technique notamment).

Des évolutions humaines et organisationnelles importantes

L'EA a maintenu un taux d'emploi de personnes en situation de handicap supérieur à 90 %, avec un effectif total de 47,71 ETP, malgré une légère baisse due à des départs (retraites, licenciements, démissions). Les actions de professionnalisation se sont poursuivies, avec trois nouvelles qualifications obtenues par des salariés en propreté et hygiène, et des entretiens de progrès et professionnels généralisés.

**Un taux d'emploi
de personnes en
situation de handicap
supérieur à 90%**

Pilotage de la qualité renforcé

2024 a vu la reconduction de la certification AFAQ avec la levée de la majorité des points sensibles. Des audits internes ont été réalisés, la revue de direction conduite selon les normes, et la refonte du système de management de la qualité (SMQ) est en cours, notamment la gestion documentaire.

Nouvelles activités et projets structurants

- Lancement d'un atelier de propreté urbaine ;
- Signature d'une convention de partenariat avec l'ESAT du Raquet ;
- Étude de faisabilité d'une EA de Travail Temporaire (EATT) ;
- Dialogue de gestion avec la DREETS Hauts-de-France.

Perspectives 2025

- Optimisation commerciale : actualisation des Conditions Générales de Vente, amélioration de la réactivité aux appels d'offres, diversification de l'activité ;
- Montage du dossier de renouvellement de l'agrément EA et du CPOM 2026-2030 ;
- Poursuite des dynamiques RH : montée en compétence interne, évolution de postes (ex. chefs d'équipe propreté), amélioration du suivi des parcours ;
- Renforcement qualité : audits sécurité, gestion documentaire, et préparation du prochain cycle de certification ISO ;
- Inclusion renforcée : formalisation d'une politique d'accueil de stagiaires et travail d'articulation entre les parcours EA – ESAT, etc.

Dispositif Emploi Accompagné du Nord

Le service, implanté à l'Entreprise Adaptée sur Guesnain est composé de :

- 1,00 ETP Chargé insertion prof. & Relations Ets recruté en mars 2024 ;
- 0,57 ETP Chargée d'insertion et d'orientation recrutée en août 2024 (CDD Tremplin).

Bénéficiaires :

- Demandeurs d'emplois afin de soutenir leur recherche d'emploi et leur intégration (accompagnement vers l'emploi) ;
- Personnes salariées en poste afin de sécuriser durablement leur emploi (accompagnement dans l'emploi).

Bilan 2024

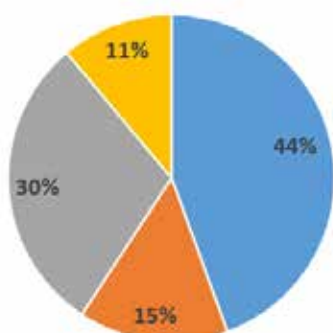
- 27 personnes suivies en 2024 dont 19 hommes et 8 femmes
- Moyenne d'âge : 32 ans
- Nombre d'accompagnement vers l'emploi : 25
- Nombre d'accompagnement dans l'emploi : 19
- 10 mises en stage en milieu ordinaire + 3 mises en stage en ESAT
- 6 entrées en formation dont 2 en formation qualifiante (Titre professionnel)
- 63 contrats de travail signés (4 CDI – 4 contrats aidés – 55 CDD/Intérim)



Prescripteurs :

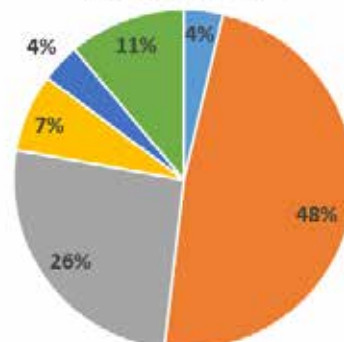
- MDPH (48%)
- Cap Emploi (30%)
- France Travail (11%)
- Mission locale (11%)

Type de Handicap



■ Déficience intellectuelle ■ Troubles cognitifs ■ Troubles du psychisme ■ Troubles TSA

Niveau de formation



■ CFP ■ Niv 3 - CAP ■ Niv 4 - BAC ■ Niv 5 - BAC +2 ■ Niv 5 - Niv BTS ■ Sans diplôme

Perspectives 2025

- Restructuration du service ;
- Poursuivre les actions de sensibilisation auprès des prescripteurs et des employeurs publics et privés.
- Instaurer une coordination transverse entre les différents acteurs de l'inclusion professionnelle au sein de l'association ;
- Négocier une augmentation de bénéficiaires pour intégrer les personnes en liste d'attente (en fonction de la restructuration du service), etc.

Prestations d'Appui Spécifiques

Faits marquants 2024 (janvier à avril)

Les PAS viennent en appui aux missions des prescripteurs-référents de parcours, mobilisables à tout moment du parcours de la personne bénéficiaire. Elles mettent en œuvre des expertises, des conseils ou des techniques et modes de compensation pour répondre à des besoins en lien avec les conséquences du handicap de la personne, dans des situations identifiées par les prescripteurs.

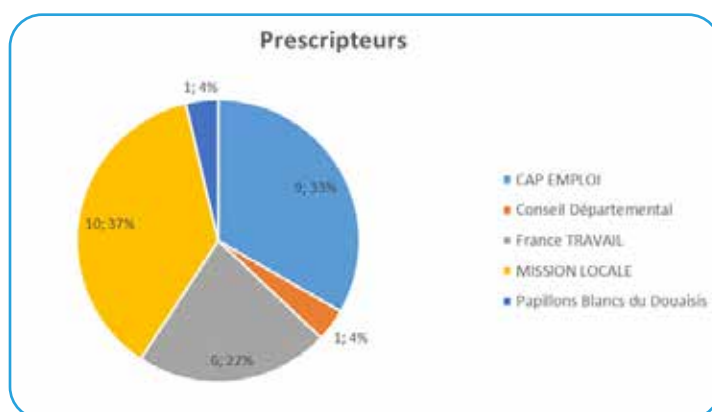
Le service est composé d'une personne à temps plein (Chargé insertion professionnelle & Relations Ets recruté en mars 2024 dont le temps de travail est réparti entre le DEAN et les PAS). –

Bénéficiaires :

- Personnes en Situation de Handicap en emploi (secteur public ou privé, dont les alternants titulaires d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, et les travailleurs non-salariés) ou en recherche d'emploi ;
- Personnes en Situation de Handicap en formation professionnelle continue ayant la qualité de bénéficiaire de l'obligation d'emploi ou en attente de l'attribution, ou prêts à engager une démarche dans ce sens.

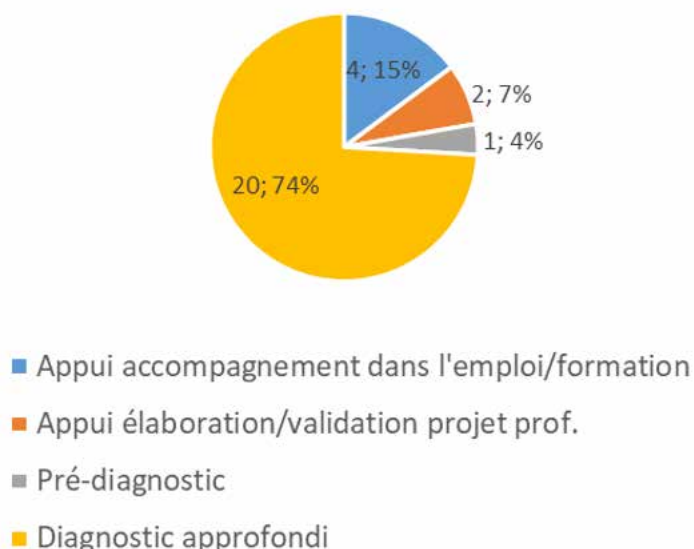
Prescripteurs :

- Service Public de l'Emploi (France Travail) ;
- Cap emploi - Missions Locales ;
- Employeurs privés ;
- Employeurs publics sous convention avec le FIPHFP ;
- Délégations régionales de l'Agefiph et Délégués Territoriaux au Handicap du FIPHFP (en urgence ou en opportunité) ;
- Dispositifs d'Alternance.



27 prescriptions reçues : 11 hommes et 16 femmes

Modules mobilisés





Glossaire

ACSE : Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances
 ACT : Appartements de Coordination thérapeutique
 AIRE : Accueil, Information, Rencontre et Ecoutes
 AJ : Accueil de jour
 AGEFIPH : Association pour la gestion des fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées
 AM : Assurance Maladie
 AMI : Appel à Manifestation d'Intérêt
 ANAP : Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux
 ANESM : Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médicosociaux
 ANSES : Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail
 ANSM : Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé
 ANSP : Agence nationale de santé publique
 AP : Aidants proches
 APA : Activité physique et sportive adapté
 APE : Activité Principale Exercée
 ARH : Agence régionale de l'Hospitalisation
 ARMS : Adultes Relais Médiateur Santé
 ARS : Agence Régionale de Santé
 ASE : Aide Sociale à l'Enfance
 ASIP : Agence des Systèmes d'information de santé Partagé ASO Activité de Soins
 BOP : Budget Opérationnel de Programme
 CA : Conseil d'Administration
 CAF : Caisse d'Allocations Familiales
 CAMSP : Centre médico-social précoce
 CARSAT : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
 CASF : Code de l'Action Sociale et des Familles
 CESF : Conseiller en Economie Sociale et Familiale
 CCPPP : Commission de coordination des politiques publiques de santé dans le domaine de la Prévention, de la santé scolaire, de la santé au travail et de la protection maternelle infantile
 CD : Conseil Départemental
 CDAPH : Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées
 CDF : Conférences des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie
 CDG : Comité de Direction Générale
 CG : Conseil Général
 CH : Centre Hospitalier
 CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
 CHRU : Centre Hospitalier Régional Universitaire

CHT : Communauté hospitalière de territoire
 CCS : Contrat Local de Santé
 CCSM : Conseil Local de Santé Mentale
 CMP : Centre médico-psychologique
 CMPP : Centre Médico-Psychologique-Pédagogique
 CMU : Couverture Médicale Universelle
 CNH : Conférence nationale du handicap
 CNR : Crédit Non Reconductible
 CODIR : Comité de Direction
 COMOP : Comité Opérationnel
 COPIL : Comité de pilotage
 COTER : Comité technique régional
 CPAM : Caisse Primaire d'assurance Maladie
 CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
 CPRDFP : Contrat de Plan régional de développement des Formations Professionnelles
 CRA : Centre Ressource Autisme
 CREAI : Centre régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptées
 CSE : Comité Social et Économique
 CSP : Code de la santé publique
 CSSCT : Commission Santé Sécurité et Condition de Travail
 CTS : Conseil territorial de santé
 CUCS : Contrat urbain de cohésion sociale
 CVS : Conseil de la Vie Sociale
 DAAM : Dispositif d'Accueil Autisme en Maternelle
 DAME : Dispositif d'Accompagnement Médico-Educatif
 DAMRI : Démarche d'Analyse et de Maîtrise du Risque
 DCGDR : Direction de la coordination de la gestion du risque
 DDASS : Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales
 DDT : Direction départementale des territoires
 DEAN : Dispositif d'emploi Accompagné du Nord
 DGOS : Direction Générale de l'Offre de Soins
 DGS : Direction Générale de la santé
 DHOS : Direction de l'Hospitalisation et de l'Organisation des Soins
 DI : Déficience Intellectuelle
 DIRECCTE : Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
 DMP : Dossier médical Personnel
 DOMS : Direction de l'Offre Médicosociale
 DOS : Direction de l'Offre de Soins
 DPPS : Direction de la Prévention et de la Promotion de la Santé
 DRAAS : Direction régionale des Affaires Sanitaires et Sociales

DREAC : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement	GCS : Groupement de Coopération Sanitaire
DREETS : Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités	GCMS : Groupement de coopération sanitaire et médicosociale
DREES : Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques	GEM : Groupe d'Entraide Mutuelle
DRJSCS : Direction régionale de la jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale	GEP : Groupe d'Échange de Pratiques
DRPJ : Direction régionale de la protection judiciaire de la jeunesse	GHT : Groupement Hospitalier de Territoire
DUERP : Document unique d'évaluation des risques professionnels	GIP : Groupement d'intérêt public
DUP : Déclaration d'utilité publique	GOS : Groupe Opérationnel de Synthèse
EA : Entreprise Adaptée	HAD : Hospitalisation à Domicile
EATT : Entreprise Adaptée de Travail Temporaire	HAS : Haute Autorité de Santé
EEAP : Etablissement pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés	HC : Hospitalisation complète
EFS : Etablissement français du sang	HCSP : Haut conseil de santé publique
EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes	HDJ : Hôpital de jour
EJE : Educateur-trice de Jeunes Enfants	IDE : Infirmières Diplômées d'Etat
EMAS : Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation	IEM : Institut d'Éducation Motrice
EMPP : Equipe Mobile Psychiatrie Précarité	IFAS : Institut de Formation d'Aide-Soignant
EMS : Etablissement médicosocial	IFSI : Institut de Formation en Soins Infirmiers
EPI : Equipement de Protection Individuel	IME : Institut Médico-Éducatif
EPP : Evaluation des Pratiques Professionnelles	IMPRO : Institut Médico Professionnel
ERP : Etablissement recevant du public	INPES : Institut national de Prévention et d'éducation pour la santé
ES : Etablissement Sanitaire	INVS : Institut national de veille sanitaire
ESAT : Etablissement et service d'aide par le travail	IPA : Indicateurs de pilotage d'activité
ESMS : Etablissements et Services sociaux et médico-sociaux	IPAQSS : Indicateurs Pour l'Amélioration de la Qualité et de la Sécurité des Soins
ETP : Education Thérapeutique du Patient	IREPS : Instance régionale d'Education et de Promotion de la Santé
ETP : Equivalent Temps Plein	ISO : International Standard Organisation
F2RSM : Fédération régionale de Recherche en santé Mentale	ITEP : Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique
FALC : Facile à Lire et à Comprendre	LMSS : Loi de modernisation de notre système de santé
FAM : Foyer d'accueil médicalisé	MAIA : Méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie
FEDER : Fonds Européen de développement régional	MAS : Maison d'accueil Spécialisé
FHF : Fédération Hospitalière de France	MASS : Ministère des Affaires sociales et de la Santé
FDV : Foyer De Vie	MECS : Maisons d'Enfants à Caractère Social
FEDER : Fonds Européen de développement régional	MDPH : Maison Départementale pour Personnes Handicapées
FH : Foyer Hébergement	MDS : Maison du Département Solidarité
FHF : Fédération Hospitalière de France	MG : Médecin généraliste
FIPHFP : Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique	MIG : Missions d'intérêt Général
FIQCS : Fonds d'intervention pour la Qualité et la Coordination des Soins	MIGAC : Missions d'intérêt Général et à l'aide à la contractualisation
FIR : Fonds d'intervention régional	MO : Mode Opératoire
FMC : Formation médicale Continue	MSP : Maison de santé Pluridisciplinaire
G2RS : Groupement régional des réseaux de santé	MT : Médecin traitant
GAP : Groupe d'Analyse de Pratiques	OR2S : Observatoire régional de la santé et du social
	ORS : Observatoire régional de la Santé
	PAS : Prestations d'Appui Spécifiques
	PASE : Plan d'actions stratégiques de l'Etat

PCPE : Pôle de compétences et de prestations externalisées
 PE : Projet d'Etablissement
 PH : Personnes Handicapées
 PMI : Protection Maternelle et Infantile
 PPI : Plan Pluriannuel d'Investissement
 PPS : Programme Personnalisé de Soins
 PPS (2) : Plan Personnalisé de Santé
 PPV : Prime de Partage et de Valeur
 PRASE : Programme régional d'action en santé environnement
 PRECEPS : Pôle régional de Compétences en Education pour la santé et Promotion de la Santé
 PRIAC : Programme interdépartemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie
 PRS : Projet régional de Santé
 PS : Professionnel de santé
 PSRS : Projet Stratégique régional de Santé
 PTSM : Projet territorial de santé mentale
 QVT : Qualité de Vie au Travail
 QVCT : Qualité de Vie et des Conditions de Travail
 RCF : Responsable Comptable et Financier
 RCP : Réunion de Concertation Pluridisciplinaire
 RESPIR : Réseau d'Enseignants Spécialisés Pour une Inclusion Réussie
 RH : Ressources Humaines
 RP : Représentant de Proximité
 RQTH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé
 ROR : Répertoire Opérationnel des Ressources
 RRH : Responsable Ressources Humaines
 SAAD : Services d'aide et d'accompagnement à Domicile
 SAAP : Service d'Aide et d'Accompagnement à la Parentalité
 SAJ : Service d'Accueil de Jour
 SAMSAH : Service d'accompagnement médico-social pour Adultes Handicapés
 SAMU : Services d'aide médicale urgente
 SAVI : Service d'Accompagnement à Visée Inclusive
 SAVS : Service d'accompagnement à la vie Sociale
 SESSAD : Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile
 SHA : Solutés Hydro-Alcooliques
 SI : Système d'Information
 SIRH : Système Informatique Ressources Humaines
 SPASAD : Service polyvalent d'aide et de soins à domicile
 SREPS : Schéma régional d'éducation pour la santé

SROMS : Schéma régional de l'Organisation médicosociale
 SROS : Schéma régional de l'Organisation des Soins
 SRS : Schéma Régional Santé
 SSE : Situations sanitaires exceptionnelles
 SSIAD : Service de Soins Infirmiers à Domicile
 TED : Troubles Envahissants du Développement
 TDAH : Trouble Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité
 TIAC : Toxi-Infections Alimentaires Collectives
 TSA : Troubles du Spectre Autistique
 UCC : Unité cognitive-comportementale
 UDAPEI : Union Départementale des Associations de Parents d'Enfants Inadaptés
 UEE : Unité d'Enseignement Externalisée
 UEIP : Unité d'Enseignement Internalisée pour enfants et adolescents Polyhandicapés
 UEMA : Unité d'Enseignement Maternelle Autisme
 ULIS : Unité localisée pour l'inclusion scolaire
 UNAPEI : Union Nationale des Associations de Parents d'Enfants Inadaptés
 UPHV : Unité pour Personnes Handicapées Vieillissantes
 URCAM : Union régional des caisses d'assurance Maladie
 URPS : Union régionale des Professionnels de Santé
 VAE : Validation des Acquis de l'Expérience

Où nous trouver et nous contacter

Siège social Les Papillons Blancs du Douaisis

1051, Chemin des Allemands – 59450 Sin-le-Noble
Tél. 03 27 95 93 93 – secretariat.siege@apeidouai.asso.fr

L'accompagnement des enfants et adolescents

IME
« Jacques Masson »
289 rue Jean de la Fontaine
59182 Montigny-en-Ostrevent
Tél. 03 61 26 67 70
ime.montigny@apeidouai.asso.fr

IME
« Les Tournesols »
101 rue des Trannois
59500 Douai-Dorignies
Tél. 03 27 95 78 20
ime.dorignies@apeidouai.asso.fr

IME
« Les Rouissoirs »
1 rue Alexandre Bisiaux
59490 Somain
Tél. 03 61 26 67 00
ime.somain@apeidouai.asso.fr

IME
« La Vicoignette »
7 rue de l'Égalité
59580 Emerchicourt
Tél. 03 27 94 37 50
ime.emerchicourt@apeidouai.asso.fr

SESSAD « Le Chemin »
321 rue des Wetz
59500 Douai
Tél. 03 27 08 84 20
sessad.lechemin@apeidouai.asso.fr

SESSAD « Le Taquin »
321 rue des Wetz
59500 Douai
Tél. 03 27 08 84 20
sessad.douai@apeidouai.asso.fr

SESSAD
« Arc-en-Ciel »
1 rue Alexandre Bisiaux
59490 Somain
Tél. 03 61 26 67 00
sessad.somain@apeidouai.asso.fr

SESSAD « Indigo »
1 rue Alexandre Bisiaux
59490 Somain
Tél. 03 61 26 67 00
sessad.somain@apeidouai.asso.fr

EEAP
« L'Adret »
Rue Pierre Bochu
59247 Fechain
Tél. 03 61 26 01 20
eeap.fechain@apeidouai.asso.fr

PCPE
1 rue Alexandre Bisiaux
59490 Somain
Tél. 03 61 26 67 00
pcpe@apeidouai.asso.fr

EMAS
1 rue Alexandre Bisiaux
59490 Somain
Tél. 03 61 26 67 00
emas@apeidouai.asso.fr

L'accompagnement à l'inclusion socio-professionnelle

ESAT du « Raquet »
1121 chemin des Allemands
59450 Sin-le-Noble
Tél. 03 27 08 92 50
esat.du.raquet@apeidouai.asso.fr

Entreprise Adaptée
« La Cordée »
ZI St René
59287 Guesnain
Tél. 03 27 88 69 11
ea.guesnain@apeidouai.asso.fr

L'accompagnement des adultes

MAS
« La Sensée »
Rue Pierre Bochu
59247 Fechain
Tél. 03 61 26 01 20
mas.fechain@apeidouai.asso.fr

MAS
« Les Cinq Terres »
16 rue de la Gare
59169 Cantin
Tél. 03 61 26 67 30
mas.cantin@apeidouai.asso.fr

MAS
« Le Chemin Vert »
Chemin Vert
59187 Dechy
Tél. 03 74 22 00 20
mas.dechy@apeidouai.asso.fr

FAM
« Jules Mousseron »
17 rue Jules Mousseron
59179 Fenain
Tél. 03 61 08 52 40
fam.fenain@apeidouai.asso.fr

Foyer de Vie
« Thérèse Olivier »
1 rue Ildephonse Warusfel
59490 Somain
Tél. 03 27 99 23 23
fdv.somain@apeidouai.asso.fr

SAJ
« La Source »
533 rue Jean de la Fontaine
59182 Montigny-en-Ostrevent
Tél. 03 27 87 71 14
accueil.de.jour@apeidouai.asso.fr

Résidence
« La fontaine »
289 bis rue Jean de la Fontaine
59182 Montigny-en-Ostrevent
Tél. 03 61 26 67 90
fdv.somain@apeidouai.asso.fr

Résidence
« Champvert »
72 rue Delcambre
59500 Douai
Tél. 03 61 26 06 70
habitat@apeidouai.asso.fr

Résidence
« Polygone »
588 rue du Polygone
59500 Douai
Tél. 03 61 26 06 70
habitat@apeidouai.asso.fr

Résidence
« François Castille »
47 rue François Castille
59500 Douai-Dorignies
Tél. 03 61 26 06 70
habitat@apeidouai.asso.fr

SAVS SAAP
SAMSAH
72 rue Delcambre
59500 Douai
Tél. 03 61 26 06 95
savs.saap@apeidouai.asso.fr



Rapport d'Activités 2024 des Papillons Blancs du Douaisis

Directeur de Publication : Claude HOCQUET

Rédaction :

Membres du Comité de Direction Générale et du Conseil d'Administration

Création graphique : Valérie BARRET, Mathieu MOSKALIK

Impression : Imprimerie Ethap : 03 27 92 97 97



Suivez les actualités de l'association sur les réseaux sociaux !

Les Papillons Blancs du Douaisis

Siège Social : 1051 Chemin des Allemands - 59450 Sin-le-Noble

Tél. 03 27 95 93 93 - **Mail :** papillons.blancs@apeidouai.asso.fr

www.apeidouai.asso.fr

Association à but non lucratif de type loi du 1er Juillet 1901, déclarée à la sous-préfecture de Douai sous le numéro : W593000717

Affiliée à l'UNAPEI, reconnue d'utilité publique. Le journal être & faire est imprimé sur du papier certifié PEFC.

Ce numéro est édité à 200 exemplaires. Crédits photos : adobe stock & istock

